

les scènes sont traitées avec art. A nos yeux, ce qu'on pourrait reprocher à la sculpture ce serait plutôt d'être trop compassée et trop conforme aux exigences académiques. Nous laissons le lecteur juger selon ses préférences.

CHAPITRE CINQUIÈME

Le Jubé.

AVANT le jubé on voyait dans les églises l'*ambon* (1) nommé aussi par les écrivains ecclésiastiques *béma*, *analogium suggestum*, *pulpitum* et *lectorium*.

L'*ambon* était la chaire principalement destinée à la lecture de l'Épître et de l'Évangile des messes solennelles. On y lisait quelquefois les canons des Conciles et les lois du Prince. Le pape Martin I y fit lire les canons d'un concile particulier tenu en 649. Les capitulaires de Charlemagne ordonnent d'y publier les règlements royaux.

L'*ambon* se voit rarement dans le chœur; on le plaçait le plus souvent dans la nef principale comme nos chaires modernes du côté de l'Évangile, s'il n'y en avait qu'un seul, et de chaque côté de la nef s'il y en avait deux, ainsi qu'on le voit encore dans quelques églises de Rome et de l'Italie. Certaines grandes églises en ont trois : l'un pour l'Épître, l'autre pour l'Évangile et le troisième pour les Prophéties et les autres livres de l'ancien Testament. Les ambons ont disparu avec la période romane : le plus ancien est celui de l'église du Saint-Esprit à Ravenne, il est de l'année 130 environ (2). Le plus moderne au contraire est celui de Saint-Pancrace à Rome et porte la date de 1249.

Le Jubé n'est pas, comme l'*ambon*, une chaire assez basse élevée dans la nef principale, c'est une vaste tribune à trois

(1) *Ambon* vient sans doute du verbe grec *ἀναβαίνειν* qui signifie monter.

(2) Les magnifiques ambons de l'église de Saint-Clément à Rome, donnés comme spécimens par tous les traités d'archéologie sont beaucoup plus modernes puisqu'ils ont été élevés par les ordres de Jean VIII (872-882).

ou cinq ou sept arcades surmontée d'une balustrade ou garde-corps et servant de limite entre le chœur et la nef, séparant le clergé des simples fidèles. On y montait au moyen d'un ou deux escaliers et on le faisait servir aux mêmes usages que l'ambon. Cette tribune ou balcon a reçu le nom de *Jubé*, parce que le ministre qui y lisait au peuple l'Évangile ou les leçons de matines demandait à l'officiant sa bénédiction en disant *Jube domine benedicere*.

En France, le plus ancien jubé serait celui de la cathédrale de Chartres, élevé vers 1260. Nous ne connaissons pas de jubés postérieurs à la fin du XVII^e siècle. Les jubés ont donc été usités durant quatre siècles. Sous Louis XIV, ils ont été détruits pour la plupart, il n'en reste qu'un fort petit nombre.

Notre jubé n'était pas seulement le plus ancien, il était aussi le plus vaste, le plus complet et le plus admirable de la France et peut-être de la chrétienté. Un grand crucifix accosté de la sainte Vierge et de saint Jean en occupait le milieu. Dans les nécessités publiques, on élevait un autel au pied de ce grand crucifix et l'on y chantait la messe votive appropriée à la circonstance. C'est là que se tinrent le roi Charles VI et les grands personnages de France lors de la solennelle et éphémère réconciliation des ducs d'Orléans et de Bourgogne, le 9 mars 1409.

Il y a cinquante ans, beaucoup de Chartrains avaient vu notre jubé et en parlaient avec admiration; mais ils se trompaient en affirmant qu'il avait été construit par les ordres de notre illustre saint Yves. L'ambon d'une merveilleuse beauté que le grand évêque fit élever vers l'année 1100 ne dura pas un siècle, il fut entièrement détruit par l'incendie de 1194 (1). Notre jubé ne remonte pas au-delà de l'épiscopat de Mathieu des Champs (1247-1259), peut-être même de celui de Pierre de Mincy (1260-1276).

(1) Le Nécrologe de l'Église chartraine dit positivement que saint Yves fit construire un ambon d'une merveilleuse beauté : *Yvo construxit miri decoris pulpitu*. Cartulaire T. III, page 225.

Revenons à nos historiens chartrains; écoutons d'abord Rouillard :

« Venant à la porte du chœur, disait-il en 1608, pour sortir en la nef, se trouvent deux escaliers de pierre de taille par lesquels on monte de costé et d'autre au pulpitre, lequel contient 11 toises de long, et de large 2 toises 9 pouces. Il est artistement faict et basti de pierres de taille de diverses histoires, fleurs et compartiments soutenus de colonnes de pierre d'une seule pièce et si minces et délicates que les meilleurs architectes de ce temps à peine oseroient-ils promettre de pouvoir faire mieux... Mais ce qui outre l'artifice du dict pulpitre, le rend plus estimable est l'excellence de son fondateur Ivon, vénérable évêque de Chartres (1). »

Vers la fin du XVII^e siècle, un avocat chartrain, Charles Chaline, écrivait :

« Le pulpitre ou jubé contient 11 toises de long et 2 toises 9 pouces de large au-dedans de l'œuvre. Il est enrichi de diverses figures qui représentent plusieurs histoires, mais n'ont garde de ressembler à celles de la clôture du chœur, et cependant sont fort belles. C'est dans le pulpitre que se chantent les Évangiles, y ayant à cet effet un aigle de cuivre qui sert à poser le livre, où l'on monte par un escalier de 25 degrés et un lutrin sur le bord au milieu pour les Épitres. Le bel ouvrage d'Ives est plus estimable par la mémoire de ce grand homme que si on le faisait à présent tout d'or massif. »

Le greffier du grenier à sel, Alex. Pintard, écrivait quelques années plus tard : « Le chœur est fermé par la base d'un hault pulpitre de pierre appelé *ambo* qui a 12 toises de long sur 2 de large, auquel on monte par deux larges escaliers de pierre tout droits, entre lesquels est percée la porte du chœur. Ce pulpitre est ouvragé tout autour d'histoires de l'ancien et du nouveau Testament, de figures et de compartiments en relief. Dix colonnes taillées

(1) *Parthénie*, 1^{re} partie, folio 134.

» d'une seule pierre chacune et fort menues, garnies de
 » leurs bases et de leurs chapiteaux et liées par des ar-
 » cades avec des remplages, soutiennent la pesanteur de
 » ce pupitre. » Pintard se trompe sur le nombre des colon-
 nes: d'après le plan d'André Félibien que nous avons donné
 au deuxième volume de la Monographie, page 12, il y avait
 huit fortes colonnes sur le devant et autant en arrière; ces
 seize colonnes sur lesquelles reposaient les voûtes et les
 grandes archivolttes étaient formées d'une colonne centrale
 et de quatre autres en pénétration; il y avait en plus, qua-
 torze colonnettes intermédiaires soutenant les archivolttes
 des petites arcatures (1).

Citons encore, car notre jubé en vaut bien la peine, un
 quatrième historien qui *de visu* en a parlé à son tour. Bouvet-
 Jourdan, tout en se faisant l'écho de son siècle, constate que
 le jubé était richement décoré: « Le jubé a été détruit en
 » 1763, dit-il, lorsqu'on travailla à décorer le chœur dans
 » l'état où il est à présent, et ce n'est pas une perte pour les
 » arts. C'était un morceau indigne de cette superbe basili-
 » que. Mais ne l'ayant pu faire beau, on l'avait fait riche.
 » Tous les innombrables sujets de sculpture et petits orne-
 » ments de mauvais goût dont il était surchargé étaient
 » dorés. »

Outre ces appréciations souvent erronées et ces descrip-
 tions incomplètes, on possède au Musée de la ville de Char-
 tres deux gravures: l'une de la fin du XVII^e siècle, par Lar-
 messin (2), l'autre de la moitié du XVIII^e siècle, par Rigault;
 elles permettent à l'archéologue de se faire une idée assez
 exacte de l'antique monument, l'un des chefs-d'œuvre du
 règne de saint Louis. C'est en nous conformant à ces deux

(1) On peut juger de l'élégance des colonnettes par l'une d'elles qui
 existe encore et qui supporte aujourd'hui la statue vénérée de Notre-
 Dame du Pilier. On en voit encore de beaux restes dans la chapelle
 de Saint-Martin à la crypte et même ailleurs que dans la cathédrale.

(2) Nous avons donné dans le premier volume de la Monographie,
 page 212, un extrait de cette gravure intitulée: *le Triomphe de la Sainte-
 Vierge dans l'église de Chartres.*

représentations que nous avons cherché à reconstituer le
 jubé dans la gravure qui se trouve en tête de ce 3^e volume.
 Le rez-de-chaussée offre sept arcades ogivales avec leurs
 riches colonnettes et leurs archivolttes trilobées, leurs tym-
 pans sont décorés d'ajours quadrilobés. L'arcade centrale
 conduisant au chœur est simple, les six autres sont divisées
 en deux travées secondaires par une colonnette simple, elles
 sont toutes surmontées d'un fronton, et les intervalles des
 frontons sont ornés de deux frises superposées; c'est dans
 la frise supérieure que se trouvaient, croyons-nous, les
 scènes évangéliques dont il nous reste de précieuses épaves.
 Au-dessus du fronton de l'arcade centrale se dresse le grand
 crucifix accompagné de la très sainte Vierge et de l'évangé-
 liste saint Jean.

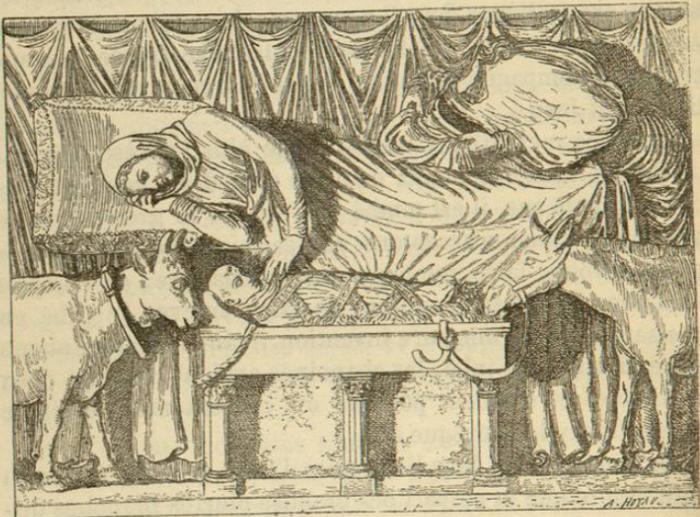
Hélas! ce merveilleux jubé n'existe plus: après avoir fait
 un des glorieux ornements de notre cathédrale pendant plus
 de cinq cents ans, il est tombé de vétusté, le gros œuvre se
 disloquait. Nous n'acceptons pas certaines responsabilités
 qu'on a voulu faire retomber sur le Chapitre; ce complot
 tenu secret par les chanoines de faire enlever le jubé en
 une seule nuit est une pure invention. Avant de donner aucun
 ordre au sujet du jubé, les chanoines avaient consulté deux
 architectes et s'étaient pourvus du consentement écrit de
 M^{sr} de Fleury leur évêque (1).

Dès l'année 1845, dans l'Annuaire d'Eure-et-Loir, M. Benoit
 avait assuré que la plupart des grandes pierres blanches dis-
 posées sur deux rangs devant le chœur n'étaient autre chose
 que le revers des bas-reliefs du jubé, transformés en dallage;
 le souvenir des vieillards confirmait cette assertion: c'est en
 1849 que furent retrouvés ces débris. Quelle émotion pro-
 fonde ressentaient les témoins de ces fouilles pratiquées aux
 trois entrées du chœur; comme ils étaient ravis chaque fois
 qu'apparaissait à leurs yeux quelque nouveau spécimen de
 cette sculpture du règne de saint Louis. On ne se lassait pas
 d'admirer la délicatesse du modelé, la sagesse des compo-
 sitions.

(1) Voir le 1^{er} volume de la *Monographie*, pages 211, 212 et 213.

tions, la pose et le costume des personnages, le beau jet des draperies, les détails de l'ornementation; tout paraissait à la hauteur des meilleures œuvres de sculpture d'Athènes et de Rome.

Il fut aisé de reconnaître que les sujets étaient tirés de l'Évangile : c'était l'Annonciation, la Naissance du Sauveur, les Anges apparaissant aux bergers, les Mages tirés de leur sommeil par les anges, l'Adoration des mages, la Purification de la Sainte Vierge et la Présentation de Notre-Seigneur



BAS-RELIEF DE LA NATIVITÉ AU JUBÉ

au temple. Tous ces personnages sont représentés en demi-ronde bosse. On découvrit encore un sujet dont le relief était à peine de deux millimètres, sujet bien singulier et peu connu en Iconographie : un limaçon montrant ses cornes et mettant en fuite un guerrier armé de toutes pièces; c'était sans doute une nouvelle manière de symboliser la lâcheté (1).

(1) La cathédrale de Lyon possède un bas-relief représentant ce même sujet.

A la vue de ces débris, bien des regrets furent exprimés; on constatait un fait douloureux : la manie de détruire au XVIII^e siècle tout ce qui était gothique.

En 1763, pour remplacer notre monumental jubé, on éleva deux massifs sculptés en pierre de Tonnerre (1) : à gauche on voyait le *Baptême de Jésus-Christ*; à droite, il y avait le *Mystère de l'Annonciation*. Pour accompagner ces deux scènes évangéliques, on avait placé les quatre statues allégoriques de la Foi, de l'Espérance, de la Charité et de l'Humilité. Ces quatre statues étaient symbolisées d'une manière toute mondaine, comme tout ce qui se faisait au XVIII^e siècle; c'étaient des femmes aux formes matérielles très accusées sous des vêtements qu'on avait faits transparents autant que possible. Elles représentaient plutôt des déesses païennes que les chastes vertus chrétiennes. Cette œuvre était signée P. BERRUYER 1769.

Les deux massifs de sculpture étaient reliés par une grille ouvrante en fer forgé, qui n'était pas sans mérite et qui indiquait une main sûre et ferme, elle avait coûté 23,000 francs (2).

Tout cela a disparu en 1869; l'un des bas-reliefs se voit aujourd'hui dans la chapelle du grand crucifix, sous le clocher vieux, et le second dans la chapelle de Notre-Dame des Sept Douleurs, sous le clocher neuf. Deux des quatre grandes statues gisent dans les remises du palais épiscopal, les deux autres servent à décorer, avec la grille de Pérez, l'entrée monumentale du nouvel Hôtel-Dieu (3).

(1) *Monographie*, 1^{er} volume, page 215.

(2) Voir le 1^{er} volume de la *Monographie*, pages 215 et 216.

(3) Il ne manque pas d'archéologues qui regrettent ces suppressions et ces aliénations. Sous l'empire des idées absolutistes de certains architectes contemporains, on voudrait tout ramener à une unité chimérique et détruire ce que chaque siècle a pu apporter dans un édifice. Pour peu que cela dure, l'archéologie deviendrait impossible par suite de remaniements et de suppressions perpétuelles : faute de documents authentiques l'étude de nos monuments sera de plus en plus difficile.

Nous le disons hautement, nous faisons des vœux pour le rétablissement du jubé. Afin de satisfaire aux exigences du jour, on pourrait le rendre plus transparent qu'autrefois en réservant des jours au rez-de-chaussée. Grâce à tous les documents que nous possédons, un architecte habile pourrait aisément exécuter ce travail de restauration. Rendons au chœur tout ce que sa ceinture avait de secret et de mystérieux; ce sera se conformer à l'esprit de la liturgie catholique qui est de traiter mystérieusement ses divins offices: cet esprit se révèle par l'usage de la langue latine inconnue du vulgaire, par le silence du canon, par le voile qui se tirait jadis sur le sanctuaire et sur l'autel après la préface (1), par les jubés et les clôtures du chœur que le clergé seul pouvait franchir. Qu'a-t-on gagné en matière de religion à laisser tout voir? La raison n'est-elle pas devenue hardie et téméraire comme le regard? N'est-il pas vrai que rien n'affaiblit la foi et la piété comme la familiarité avec les choses saintes?

Le chœur n'est aujourd'hui séparé de la nef que par une grille dormante en fer forgé et doré, à hauteur d'homme. Il serait difficile de dire qu'elle convient à notre vaste et antique cathédrale, qu'on y retrouve cette intelligence qui présidait durant le Moyen-âge à l'ornementation de nos églises, qu'il y a d'harmonieuses proportions avec le gigantesque édifice; mais du moins elle est riche et l'on s'est efforcé d'y reproduire des formes du XIII^e siècle; elle n'est pas là pour déplaire.

Maintenant pénétrons dans le chœur.

(1) Il nous reste quelques vestiges de cet ancien usage dans le grand voile blanc qui cache le sanctuaire pendant le carême.

CHAPITRE SIXIÈME

Chœur et Sanctuaire anciens.

La période ogivale vit construire des chœurs vastes et majestueux; à cette époque, il y avait, dans toutes les grandes églises, un clergé très nombreux qui y chantait l'office du jour et de la nuit. A Chartres, le clergé de la cathédrale se composait de l'évêque, de ses vicaires-généraux, de ses chapelains, de soixante-douze chanoines au moins, parmi lesquels dix-sept dignitaires; les clercs du chœur étaient ordinairement très nombreux, plus de cinquante d'entr'eux remplissaient les fonctions de diacres, sous-diacres, acolytes, thuriféraires, heuriers-matutiniers, aides de cérémonies et clercs de l'œuvre. Il y avait six marguilliers clercs ou sacristains qui étaient au moins diacres; celui de semaine couchait dans l'église. Les marguilliers laïques ou porte-masse n'étaient que deux; il y avait en outre les dix enfants de chœur ou enfants d'aube. C'était une assistance d'environ deux cents personnes. Il fallait donc un chœur d'une grande étendue pour les contenir et leur permettre de se déployer dans les cérémonies religieuses. Aussi les dimensions du chœur chartrain dépassent-elles celles de la plupart des chœurs de France: il comprend quatre travées en longueur et le rond-point qui en compte sept en pourtour; il mesure près de 40 mètres de long dans œuvre et plus de 16 mètres de large, il offre une surface d'environ 650 mètres carrés.

Bien que le plan de Félibien n'indique pas de marches à l'entrée du chœur, nous devons admettre que l'aire du chœur était plus élevée que celle de la nef, car il est facile de constater que les bases des colonnes y sont plus élevées de près de 50 centimètres. Deux marches d'une bonne largeur, à la quatrième travée conduisaient au sanctuaire et enfin on